

NOTE A DESTINATION DES CANDIDATS INSCRITS AU CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ÉCOLES – SESSION 2024

Arrêté du 25 janvier 2021 publié au JO du 29/01/2021 fixant les modalités d'organisation des concours **du CRPE**.

I - ÉPREUVES D'ADMISSIBILITE

Les épreuves écrites auront lieu les mercredi 3 et jeudi 4 avril 2024

Les candidats de Rouen composeront au KINDARENA de Rouen, les candidats de Caen au parc des expositions de Caen.

Les résultats d'admissibilité seront publiés le Vendredi 19 avril 2024 à partir de 16h00 et seront consultables à l'adresse suivante :

<https://cyclades.education.gouv.fr/candidat/publication/accueil>

Résultats d'admissibilité :

Les notes ne seront pas communiquées aux candidats admissibles avant l'oral d'admission.

Pour les candidats non admissibles, vous pourrez télécharger votre relevé depuis votre espace candidat sur Cyclades.

Aucune photocopie de copie ne sera transmise avant le mois de juillet.

Les candidats admissibles auront la possibilité à compter du lendemain du jury d'admissibilité (20 avril 2024) et pendant 8 jours ouvrés de modifier leurs vœux d'affectation via leur espace cyclades (date de fermeture : 1^{er} mai 2023 – 18h).

II - ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

Les épreuves orales d'admission se dérouleront à l'INSPE de MONT SAINT AIGNAN (2 rue du Tronquet) pour tous les candidats admissibles de l'académie :

Epreuve n° 1 : Épreuve de leçon : durée 3 heures (2 heures de préparation – 1 heure d'entretien)

Cette épreuve se déroulera du 24 mai au 30 mai 2024.

Epreuve n° 2 : Epreuve orale d'entretien : durée 1h35 (30 minutes de préparation – 1h05 d'entretien)

Cette épreuve se déroulera du 31 mai au 06 juin 2024

Les domaines d'activités sont les suivants :

- **Activités athlétiques** : agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets/ Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée.
- **Jeux et sports collectifs** : Collaborer, coopérer, s'opposer / Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.
- **Danses** : communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique / s'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique.
- **Natation** : adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés / adapter ses déplacements à des environnements variés.
-

INFORMATION SESSION 2025

A partir de la session 2025, les sujets de la première partie de l'épreuve « entretien » proposeront deux nouvelles activités : activités de roule et de glisse et activités gymniques. Elles seront obligatoirement intégrées dans les sujets.

Concernant cette épreuve, chaque candidat admissible déposera **obligatoirement** la fiche de candidature dans son espace CYCLADES à la rubrique « mes justificatifs » à compter du **vendredi 19 avril 2024 à partir de 18h00 jusqu'au mardi 7 mai 2024.**

Le modèle de la fiche candidature à utiliser **IMPÉRATIVEMENT** est disponible dans le compte du candidat sur Cyclades à la rubrique « Les formulaires ».

**Le fait de ne pas transmettre la fiche de candidature selon les modalités indiquées et dans les délais impartis entraîne l'élimination du candidat
(art 13 de l'arrêté du 25/01/2021).**

Épreuve n° 3 : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère : durée 1 heure (30 minutes de préparation – 30 minutes d'entretien). **Cette épreuve se déroulera du Vendredi 7 au mardi 11 juin 2024**

Les résultats d'admission seront publiés le **Jeudi 13 juin 2024** à partir de 16h00. Ils seront communiqués sur internet à l'adresse suivante :

<https://cyclades.education.gouv.fr/candidat/publication/accueil>

Ann-Katrin FAURE

Cheffe de bureau des concours